

2018/2019



# LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF  
2<sup>nd</sup> degré

► Histoire-Géographie

[www.espe.univ-nantes.fr](http://www.espe.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nantes



université  
angers



# MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours “histoire-géographie”

## Structure de la formation

Le master MEEF parcours “Histoire-Géographie” est construit pour former les étudiants au métier d'enseignant du secondaire. Il se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant d'histoire-géographie. Il doit préparer les étudiants au concours externe du Capes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français en cas de recrutement par ce concours, mais il se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. De manière transversale aux UE d'enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

### Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis des fonctionnaires stagiaires en M2 se destinant à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le 2<sup>nd</sup> degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de cinq semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée. Pour les M2 lauréats du concours : le stage en alternance repose sur un mi-temps en responsabilité et 2 jours de formation à l'ESPE. Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.

Un stage filé (1 jour par semaine pendant 6 mois) et un stage massé de 2 semaines sont prévus pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

## Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.

Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.

Les ECTS obtenues dans l'enseignement de langues étrangères ne sont pas compensables.

Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2.

Pour la mention **second degré**, dans l'année de master 1, les UE ou ECTS relatives au bloc recherche ne sont pas compensables.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

## Les lieux de formation

À Nantes comme à Angers et au Mans, les cours se déroulent selon les cas sur les sites de formation de l'ESPE ou à la faculté des Lettres et Sciences humaines.

## Organisation hebdomadaire

**Master 1** : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

**Dates des stages :**  
du 15 au 19 octobre 2018  
du 3 au 14 décembre 2018  
du 28 janvier au 8 février 2019

**Master 2 :**

• **Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :**

- cours communs du master 2 tous les lundis et mardis
- option « Approfondissement et insertion professionnelle » pour accompagner l'étudiant qui se présente à nouveau à un concours de recrutement (méthodologie des épreuves écrites et orales) selon un calendrier fixé avec le groupe.
- stage filé le vendredi, sous réserve des décisions du rectorat, du 8 octobre 2018 au 5 avril 2019, et stage massé du 28 janvier au 8 février 2019.
- possibilité d'assister en auditeur libre à certains cours de M1 sur les journées « travail personnel » le lundi et le jeudi.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :**

- cours les lundis et mardis avec un parcours éventuellement aménagé (selon décision rectorale).
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis.

• **Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF :**

- cours les lundis et mardis
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis, vendredis

## Date des examens et des vacances

**Examens 1<sup>er</sup> semestre** : du 7 au 11 janvier 2019

**Examens 2<sup>e</sup> semestre** : du 9 au 14 mai 2019

**Examens 2<sup>e</sup> session** : du 11 au 20 juin 2019

**Interruption des cours** : du 27 octobre au 4 novembre 2018 ; du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 ; du 16 au 24 février 2019 ; du 13 au 22 avril 2019

**Concours CAPES (écrits)** : avril 2019 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

## Les références bibliographiques pour l'ensemble du master

*Des références spécifiques sont données pour certaines UE.*

- Programmes d'enseignement de l'histoire-géographie-instruction civique au collège et au lycée et nombreux documents ressource (disponibles sur le site Eduscol) :

<http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- Socle commun de connaissances et de compétences et documents de références associés (disponibles sur le site Eduscol)
- Référentiel de compétences des enseignants (voir en fin de ce livret)
- Rapports de jury du CAPES (disponible sur SIAC2)

**Sites à identifier et à consulter :**

- Site du jury du CAPES d'histoire-géographie

## Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid100820/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2018.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid101682/les-concours-et-recrutement-pour-les-personnels-d-education-et-d-orientation.html>

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE*

Semestre 1 «parcours histoire-géographie»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 Savoirs disciplinaires	209	14
EC1 : Savoirs disciplinaires Histoire EC2 : Savoirs disciplinaires Géographie	104,5 104,5	
UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	39	6
UE 13 Contexte d'exercice	25	3
UE 14 Langue vivante(*)	20	3
UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche	47	5
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Recherche	20 27	
<b>Total Semestre 1</b>	<b>340</b>	<b>31</b>

(\*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) *PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE*

Semestre 2 «parcours histoire-géographie»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 Savoirs disciplinaires	90	14
EC1 : Savoirs disciplinaires Histoire	45	
EC2 : Savoirs disciplinaires Géographie	45	
UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	65	6
UE 23 Contexte d'exercice	25	3
UE 24 Langue vivante	0	/
UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche	50	6
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**)	20	
EC2 : Recherche(**)	30	
<b>Total Semestre 2</b>	<b>230</b>	<b>29</b>

(\*\*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE*

Semestre 3 «histoire-géographie»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques	69	10
EC1 : Didactique	36	
EC2 : Didactique professionnelle	18	
EC3 : Approfondissement disciplinaire	15	
UE 32 Contexte d'exercice	25	6
UE 33 Langue vivante(*)	15	2
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche*	41	10
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**)	20	
EC2 : Recherche(**)	18	
EC3 : Suivi activité professionnelle	2	
EC4 : Suivi recherche	1	
<b>Total Semestre 3</b>	<b>150</b>	<b>28</b>

(\*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

(\*\*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

## MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2) *PARCOURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE*

Semestre 4 «histoire-géographie»		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques	51	10
EC1 : Didactique	24	
EC2 : Didactique professionnelle	12	
EC3 : Approfondissement disciplinaire	15	
UE 42 Contexte d'exercice	25	6
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche	24	16
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(*)	20	
EC2 : Recherche	2	
EC3 : Mémoire Master(*)	2	
<b>Total Semestre 4</b>	<b>100</b>	<b>32</b>

(\*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE 11  
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 1 Semestre 1	Savoirs disciplinaires		14 crédits ECTS
<b>EC1 : Savoirs disciplinaires histoire</b> <b>EC2 : Savoirs disciplinaires géographie</b>	EC1 : 75 h CM / 29,5 h TD EC2 : 75 h CM / 29,5 h TD	EC1 : Code : FF11D1 EC2 : Code : FF11D2	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : EC1 Nantes : Eric.Guerber@univ-nantes.fr EC1 Le Mans : Hervé.guillemain@univ-lemans.fr, rachel.renault@univ-lemans.fr, Aurelien.ruellet@univ-lemans.fr EC2 Nantes : Christele.alles@univ-nantes.fr EC2 Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr			

### OBJECTIFS

- **EC1** : Les objectifs de ces cours sont de préparer les trois questions de géographie du concours du Capes. Pour la session 2018, il s'agit de :
  - Histoire Moderne : Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe au XVIIIe siècle (Angleterre, France, Pays-Bas/Provinces-Unies et péninsule italienne (question maintenue)
  - Histoire contemporaine : le Moyen-Orient de 1876 à 1980 (question maintenue)
  - Histoire Ancienne : Famille et société dans le monde grec et à Rome du Ve siècle av. J.-C. au IIe siècle av. J.-C.
- **EC2** : Les objectifs de ces cours sont de préparer les trois questions de géographie du concours du Capes. Pour la session 2018, il s'agit de :
  - La France des marges (question maintenue)
  - L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée (nouvelle question)
  - Les espaces du tourisme et des loisirs (nouvelle question)

### CONTENUS

- **EC1 et EC2** : Les cours magistraux permettent d'accomplir les connaissances fondamentales sur les trois questions au concours. Ils doivent impérativement être complétés par des lectures. Ils sont complétés par des cours de méthodologies destinés à s'entraîner aux épreuves au concours : dissertation, commentaire de documents géographiques, croquis.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité	X	

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- **EC1** :
  - Famille et société dans le monde grec et à Rome du Ve siècle av. J.-C. au IIe siècle av. J.-C.**
    - *Histoire de la famille*, tome I, sous la direction de A. Burguière, C. Klapish-Zuber, M. Segalen, F. Zonabend, Paris, 1986, incluant G. Sissa, « La famille dans la cité grecque (Ve-IVe siècles av. J.-C. », p. 163-194 ; Y. Thomas, « A Rome. Pères citoyens et cités des pères (IIe s. a. C. – Ie s. p. C.) », p. 194-229.
    - M. Corbier, « Construire sa parenté à Rome », *Revue historique*, CCLXXXIV, 1, 1990, p. 3-36.
    - P. Brulé, *Les femmes grecques à l'époque classique*, Hachette, 2001.
    - N. Bernard, *Femmes et société dans la Grèce classique*, Armand Colin, Paris, 2003.
    - R. Van Bremen, « Les structures familiales » dans A. Erskine (ed.), *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, cultures 331-31 av. J.-C.*, 2004, p. 405-425.
  - Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe au XVIIIe siècle**
    - M. Blay, R. Halleux, *La science classique, XVIe-XVIIIe siècle*, dictionnaire critique, Paris, Flammarion, 1998.
    - L. Hilaire-Pérez, F. Simon, M.-Thébaud-Sorger, *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XVe-XVIIIe siècle*, Rennes, PUR, 2016.
    - S. Van Damne, Sciences et société. *De la Renaissance à nos jours*, Paris, La documentation photographique, 2016.
    - L.-H. Vigneaud, *Sciences, techniques, pouvoirs et sociétés du XVe siècle au XVIIIe siècle*, Paris, Dunod, 2016.
  - Le Moyen-Orient de 1876 à 1980**
    - *Le Moyen-Orient – 1876-1980*, Atlande éditions, 2017.
    - V. Lemire, G. Crouzet, F. Dumasy et M. Rey, *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980*, Paris, Armand Colin, 2016.
    - O. Bouquet, P. Pétriat, P. Vermeren, *Histoire du Moyen-Orient de l'Empire ottoman à nos jours, au-delà de la question d'Orient*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
    - L. Dakhli (dir.), *Le Moyen Orient 1876-1980*, Le Seuil, coll. Points, 2016.

• **EC2 :**

**La France des marges**

- Adoumié V. (dir.), *Les régions françaises*, Hachette Supérieur, 2010.
- Colombel Y. (dir), *La France. Territoires et aménagement face à la mondialisation*, Nathan, 2014 (4<sup>e</sup> ed)
- Depraz Samuel. (2017). *La France des marges: Géographie des espaces «autres»*. Malakoff (Hauts-de-Seine): Armand Colin.
- Milhaud Olivier, *La France des marges, Documentation photographique* n° 8116, 2017.

**L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée**

- Choplin A., Pliez O., « Un Sahara, des Sahara-s. Lumières sur un espace déclaré «zone grise» », *Géococonfluences*, 2013.
- Lecoquierre B., *Le Sahara, un désert mondialisé, Documentation photographique* n°8106, juil-août 2015.
- *Mappemonde, Dossier Sahara et Sahel, territoires pluriels*, n°103 (3-2011)
- Troin Jean-François, & Troin Florence. (2006). *Le Grand Maghreb: Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie*. Paris: A. Colin.

**Les espaces du tourisme et des loisirs**

- Boyer M., 2005, *Histoire générale du tourisme du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris Budapest Torino: l'Harmattan.
- Corbin A., *L'avènement des loisirs*, Paris, Aubier, 1995
- Duhamel P., juillet-août 2013, *Le tourisme, lectures géographiques*, Documentation photographique n°8094.
- Lozato-Giotart Jean-Pierre, 2008, *Géographie du tourisme : De l'espace consommé à l'espace maîtrisé* (2<sup>e</sup> édition.). [Paris] : Pearson Education
- Stock Mathis, 2003, *Le tourisme : Acteurs, lieux et enjeux*. Paris : Belin.



**Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation**

Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie

Master 1 Semestres 1 et 2	<b>Didactique-Savoirs pour l'enseignement</b>		6 crédits ECTS (S1) 6 crédits ECTS (S2)
<b>UE12 et UE 22</b>	39 heures (S1) 65 heures (S2)	Code : FF12D1 (S1) Code : FF22D1 (S2)	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : gaid.andro@univ-nantes.fr, anne.vezier@univ-nantes.fr, juliette.marcon@univ-nantes.fr Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr, Virginie.sieg@univ-nantes.fr			

**OBJECTIFS**

- **UE12** : L'objectif de ce premier semestre est surtout de préparer aux épreuves didactiques du CAPES d'histoire-géographie par une approche globale de la politique des programmes et des réformes actuelles de l'éducation mais également par un approfondissement de la formation en épistémologie des deux disciplines.
- **UE22** : Le second trimestre est l'occasion de commencer à élargir la réflexion didactique au-delà des seules obligations institutionnelles pour commencer à interroger les apprentissages (CM). Il est surtout l'occasion de passer des oraux d'ASP afin de se préparer aux épreuves d'admission du concours.

**CONTENUS**

- **UE12** : Les cours magistraux seront l'occasion de revenir sur les grands courants épistémologiques des deux disciplines et sur les enjeux actuels de l'histoire et de la géographie scolaire (politiques éducatives, formation à l'esprit critique, curriculum, etc). Les TD sont envisagés comme des préparations à la partie didactique de l'épreuve écrite du concours : réflexion sur les notions centrales des questions au CAPES, méthodologie (croquis, étude de document), entraînement sur des sujets, travail sur le lien entre les questions au concours et les programmes du secondaire, travail sur la transposition didactique des problématiques scientifiques.
- **UE22** : Le semestre commencera par des mises au point épistémologiques en histoire et en géographie afin de prendre de la hauteur par rapport aux attentes de l'épreuve d'ASP (oral). L'ensemble du semestre s'organisera par la suite en oraux blanc en histoire et en géographie avec des reprises et des mises au point assurées lors des séances. Le CM de didactique vise à passer de la logique d'adaptation propre au concours à une logique didactique propre à prendre en compte les possibilités d'apprentissage des élèves. Il vise à prendre conscience des apprentissages des élèves et à mener une séquence d'apprentissage en vue de les faire réussir. Des situations concrètes seront analysées à l'aide de textes didactiques en cours.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>		X
<b>Examen de fin de semestre</b>	X	
<b>Dispense d'assiduité</b>		X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

- Antoine PROST, Douze leçons sur l'histoire, 1996
- Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire ?, Paris, Seuil, 1971.
- Nicolas OFFENSTADT, L'historiographie, QSJ, PUF, 2017
- Christian DELACROIX (et alii) (dir.), Historiographie. Concepts et débats, 2 vol., 2010.
- Une bibliographie et des textes seront disponibles sur la plateforme Madoc pour le CM (et la recherche)
- Laurent LEVY, Michel LUSSAULT, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, 2013
- S. BEUCHER et M. REGHEZZA, La Géographie : pourquoi ? comment ? : Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui, Hatier, 2005
- J. SCHEIBLING, Qu'est ce que la géographie ? Hachette Supérieur, 2011 (2e édition)
- Pascal CLERC, Géographies : épistémologie et histoire des savoirs sur l'espace, Sedes, 2012

UE 13  
UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 1 Semestres 1 et 2	<b>Contexte d'exercice</b>		3 crédits ECTS (S1) 3 crédits ECTS (S2)
<b>UE13 et UE 23</b>	6 h CM et 19 h TD (S1) 6h CM et 19 h TD (S2)	Code : FF13D1 (S1) Code : FF23D1 (S2)	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : jerome.beliard@univ-nantes.fr, vincent.charbonnier@univ-nantes.fr Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr			

**OBJECTIFS**

• **UE13 et UE23** : L'enseignement vise à doter les étudiants des connaissances générales du système éducatif et de l'EPLÉ dans ses aspects tant administratifs que sociologique et de politique éducative.

**CONTENUS**

• **UE13 et UE23** : Il s'agit d'aborder les grandes problématiques du monde scolaire en apportant aux étudiants des connaissances élémentaires en sciences humaines et sociales (psychologie, droit, sociologie, histoire, sciences de l'éducation) leur permettant d'appréhender les enjeux fondamentaux de la profession et visant à les rendre capables de les utiliser pour analyser les situations éducatives.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

- CLERC, F. (2010), *Bien débiter dans l'enseignement*, Hachette éducation.
- PERRENOUD P., (1994), *La formation au métier d'enseignant : complexité, professionnalisation et démarche clinique*, chapitre IX in
- PERRENOUD P., *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan (consultable en ligne)
- REY, B. & STASZEWSKI, M. (2004), *Enseigner l'histoire aux adolescents*. Démarches socio-constructivistes, De Boeck.
- ZAPATA A. (1998), *Connaître l'éducation nationale*, Paris, PUF.

UE 14

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 1 Semestre 1	<b>Langue vivante</b>		3 crédits ECTS
<b>UE14</b>	20 heures	Code : FF14D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : Amy.Parlett@univ-nantes.fr Le Mans : Karine.benali@univ-nantes.fr			

**OBJECTIFS**

Le niveau visé est B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Rappel : ces UE ne sont pas compensables.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X	et/ou X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

**UE 15**  
**UE 25**

**Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation**

Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie

Master 1 Semestres 1 et 2	<b>Mise en situation professionnelle et Recherche</b>		5 crédits ECTS (S1) 6 crédits ECTS (S2)
<b>UE15 et UE 25</b>	47 heures (S1) 50 heures (S2)	Code : FFU15D (S1) Code : FFU25D (S2)	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : jerome.beliard@univ-nantes.fr Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr			

**OBJECTIFS**

- **UE15** : Ce cours doit permettre une présentation globale de l'activité enseignante en situation. On s'intéressera à la diversité de ses fonctions, et à celle des activités, compétences et savoirs nécessaires à l'enseignant. A la fin de ce TD l'étudiant devrait être capable d'indiquer dans quelle mesure ses représentations initiales sur l'acte d'enseigner ont évolué. Il s'agira tout d'abord de prendre conscience de ces représentations, puis, par un travail d'observation étayée en stage et de déconstruction, de s'approcher d'une compréhension de la complexité de la profession enseignante. La mise en situation professionnelle nourrit la recherche. Il s'agit d'appréhender les enjeux du travail de recherche en relation avec les cours et les stages. Les différents cadres théoriques de la recherche en éducation sont proposés et discutés afin de permettre le choix des étudiants et d'engager le travail de réflexion de leur futur mémoire.
- **UE25** : Le II s'agira de s'interroger de manière étayée sur les processus d'enseignement/apprentissage repérés et mis en œuvre en stage. Par une préparation et une analyse de ses fiches de séance, l'étudiant devra pouvoir situer sa pratique dans un des paradigmes pédagogiques abordés, et témoigner d'une prise en compte de l'activité de l'élève dans sa pratique. Il s'agira également de développer une problématique de recherche à partir des questionnements initiaux, de lectures ciblés et d'éléments empiriques variés.

**CONTENUS**

- **UE15** : Le cours s'articule autour des stages. Lors des premières séances les étudiants élaboreront une grille d'observation des situations de classe et prépareront un recueil de données. L'ensemble sera repris en TD afin d'objectiver les besoins de formation et de les opérationnaliser. Dans la perspective de la prise de classe en responsabilité (stages 2 et 3) des outils de préparation de cours adaptés aux enseignants débutants seront élaborés en TP. Ceux-ci serviront également à construire une posture d'enseignant efficace dans l'interaction orale, tant dans le but d'enseigner que dans celui de se préparer aux oraux du CAPES. Les différents cadres théoriques de la recherche en éducation sont proposés et discutés afin de permettre le choix des étudiants et d'engager le travail de réflexion de leur futur mémoire.
- **UE25** : Les TP serviront à se préparer à dispenser les cours lors du stage 3 et à faire un retour réflexif sur ces derniers. Les séminaires de recherche sont les lieux collectifs de travail des écrits et des présentations orales des étudiants. Ce sont des moments de discussion et d'évaluation qui permettent de cadrer le travail de lecture et d'écriture en vue du passe des questions

initiales à des questions de recherche et à l'élaboration d'un problème professionnel sous un angle critique.

**EVALUATION**

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>	X	
<b>Examen de fin de semestre</b>		
<b>Dispense d'assiduité</b>		X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (en ligne)

- ALTET M. (1997), Les pédagogies de l'apprentissage, PUF
- FOURNIER M. (dir., 2ème éd 2011), Éduquer et former, Sciences humaines.
- RAYNAL F. et RIEUNIER A. (7ed. 2009) Pédagogie, dictionnaire des concepts clés, ESF éditeur.  
Cahiers pédagogiques n°511 (2014), Observer la classe
- Pour aller plus loin**
- CHEVALLARD, Y. (1985), La transposition didactique, La pensée sauvage
- CLERC, F. (2010), Bien débiter dans l'enseignement, Hachette éducation.
- PERRENOUD P., (1994), La formation au métier d'enseignant : complexité, professionnalisation et démarche clinique, chapitre IX in PERRENOUD P., La formation des enseignants entre théorie et pratique, Paris, L'Harmattan (consultable en ligne)
- REY, B. & STASZEWSKI, M. (2004), Enseigner l'histoire aux adolescents. Démarches socio-constructivistes, De Boeck.
- ZAPATA A. (1998), Connaître l'éducation nationale, Paris, PUF

**UE 21**  
EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 1 Semestre 2	Savoirs disciplinaires		14 crédits ECTS
<b>EC1 : Savoirs disciplinaires histoire</b> <b>EC2 : Savoirs disciplinaires géographie</b>	EC1 : 45 heures EC2 : 45 heures	EC1 : Code : FF11D1 EC2 : Code : FF11D2	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : EC1 Nantes : Eric.Guerber@univ-nantes.fr EC1 Le Mans : Hervé.guillemain@univ-lemans.fr, rachel.renault@univ-lemans.fr, Aurelien.ruellet@univ-lemans.fr EC2 Nantes : Christele.alles@univ-nantes.fr EC2 Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr			

## OBJECTIFS

- **EC1** : L'objectif est de s'entraîner à l'une des épreuves d'admission du concours : la mise en situation professionnelle. Celle-ci consiste en la construction d'une leçon scientifique sur une des trois questions au concours, associée à une proposition de transposition didactique dans une classe du secondaire. Les étudiants sont amenés à travailler ces épreuves en passant des oraux blancs sur les questions au concours. Chaque passage à l'oral donne lieu à une reprise de l'enseignant qui pointe les améliorations possibles et propose une remédiation.
- **EC2** : L'objectif est de s'entraîner à l'une des épreuves d'admission du concours : la mise en situation professionnelle. Celle-ci consiste en la construction d'une leçon scientifique sur une des trois questions au concours, associée à une proposition de transposition didactique dans une classe du secondaire. Les étudiants sont amenés à travailler ces épreuves en passant des oraux blancs sur les questions au concours. Chaque passage à l'oral donne lieu à une reprise de l'enseignant qui pointe les améliorations possibles et propose une remédiation.

## ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu		X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Les références conseillées sont les mêmes qu'au premier semestre

## STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31/41  
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 2 Semestres 3 et 4	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b>		10 crédits ECTS (S3) 10 crédits ECTS (S4)
<b>UE31 et UE 41 - EC1 : Didactique</b>	36 heures (S3) 24 heures (S4)	Code : FF31D1 (S3) Code : FF41D1 (S4)	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants :			
Nantes : UE31 : anne.vezier@univ-nantes.fr, sylvain.marange@univ-nantes.fr, gaid.andro@univ-nantes.fr UE41 : gaid.andro@univ-nantes.fr			
Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr			

### OBJECTIFS

- **UE31** : Un-e enseignant-e doit être capable d'exploiter les ressources de l'écrit pour préparer ses séquences de cours et planifier le travail de l'année. La production de supports écrits conduira à penser une progressivité dans les apprentissages des élèves et à questionner les savoirs en jeu.
- **UE41** : L'objectif de ce deuxième trimestre est de creuser la réflexivité par rapport à la pratique professionnelle notamment en travaillant sur l'articulation entre les exigences institutionnelles (programmes, projet d'établissement, projet d'équipe pédagogique, etc) et la mise en œuvre d'un raisonnement historique et géographique chez les élèves.

### CONTENUS

- **UE31** : Réaliser une programmation et une progression annuelles, préparer des cours (séance-séquence), problématiser, évaluer les élèves, travailler en classe avec des documents, travail sur les consignes et l'étayage.
- **UE41** : La programmation des TD a pour but de répondre aux besoins de formation des stagiaires et des étudiants et notamment à leur difficulté face aux enjeux épistémologiques des deux disciplines. A partir des activités mises en œuvre en classe, les séances seront l'occasion de creuser le lien entre enseignement et apprentissage des élèves en histoire (contextualisation, conceptualisation, périodisation, critique des sources, etc) comme en géographie (spatialisation, conceptualisation, utilisation du document, etc).

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>		X
<b>Examen de fin de semestre</b>		
<b>Dispense d'assiduité</b>		X

### RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Yves Reuter [dir.], Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques, de Boeck, 2013
- Nicole Tutiaux Guillon et Yannick Mevel, Didactique et enseignement de l'histoire-géographie au collège et au lycée, Publibook, Paris, 2013
- Sylvain Doussot, Didactique de l'histoire, outils et pratiques de l'enquête historique en classe, PUR, Rennes, 2011
- Jérôme S. Bruner, Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire, Paris, Puf, 1983
- Philippe Meirieu, Outils pour apprendre en groupe. Apprendre en groupe 2, Lyon : Chronique sociale, 1989
- Nicole Lautier et Nicole Allieu-Mary « La didactique de l'histoire », in Revue Française de Pédagogie n°162, janvier-mars 2008
- Bernadette Mérenne-Schoumaker, Didactique de la géographie, de Boeck, 2012
- Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire ? , Seuil, 1971
- Michel Fabre, Problématiser, De Boeck, 2017
- des articles et des références de didactique sont sur la plateforme Madoc



**Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation**

Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie

Master 2 Semestres 3 et 4	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b>		10 crédits ECTS (S3) 10 crédits ECTS (S4)
<b>UE31 et UE 41 - EC2 : Didactique professionnelle</b>	18 heures (S3) 12 heures (S4)	Code : FF31D2 (S3) Code : FF41D2 (S4)	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : jerome.beliard@univ-nantes.fr Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr			

**OBJECTIFS**

Un-e enseignant-e doit être capable de « Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action » (Compétence 14 du référentiel de 2013).

Comment objectiver la pratique en allant au-delà du recueil d'impressions ? Comment identifier les savoirs d'expérience et les capitaliser dans un but de développement professionnel ? Peut-on dépasser l'opposition réductrice établie entre savoirs théoriques et pratique de terrain ?

L'objectif de ce cours est d'acquérir progressivement une compétence « d'enseignant-e réflexif-ve en situation », c'est-à-dire devenir un-e professionnel-le capable de s'adapter à des situations complexes, grâce à une réflexion en cours d'action. Différents modèles issus de la recherche en didactique professionnelle seront mobilisés et appliqués aux pratiques professionnelles débutantes des étudiant-e-s. Ces dernier-e-s seront invités à recueillir en stage des traces de l'activité réelle d'enseignement (enregistrement audio ou vidéo) et à les analyser.

**CONTENUS**

Le cours portera sur l'analyse de l'activité de l'enseignant-e ; il s'agira de comprendre qu'une activité professionnelle complexe et dynamique telle que l'enseignement vise à organiser l'activité des élèves non pas pour l'activité elle-même mais pour l'apprentissage (activité productive vs activité constructive). Le cours sera fondé sur l'analyse d'extraits de séance d'enseignant-e-s débutants ou expérimenté-e-s et d'entretiens d'auto-confrontation (vidéo ou verbatim). Les modèles d'analyse de L.Ria, M. Bourbao, I.Vinatier et D.Bucheton seront abordés.

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>		X
<b>Examen de fin de semestre</b>		
<b>Dispense d'assiduité</b>		X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

**Par ordre d'importance**

- Vinatier, I. (2013), *Le travail de l'enseignant. Une approche par la didactique professionnelle*, Bruxelles, de Boeck
- Bucheton, D., Soulé, Y. (2009). « Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées », *Éducation et didactique*, vol 3 - n°3 (en ligne)
- Bucheton, D., vidéo sur l'agir enseignant, Plateforme de l'IFE (Institut français de l'éducation) Néopass@ction, (en ligne)
- Bourbao, M., (2010). Peut on former les maîtres à la conduite de classe ? *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, Université de Genève (en ligne)
- Pastré, P., Mayen, P. & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle, *Revue française de pédagogie*, 154, 145-198. (en ligne)
- Pastré, P. (2006), Apprendre à faire, in : Bourgeois, É. (dir.), Chapelle G.(dir.), *Apprendre et faire apprendre*. pp. 109-121. (en ligne)
- Rogalski, J. (2000). Y a-t-il un pilote dans la classe? Apports des concepts et méthodes de psychologie ergonomique pour l'analyse de l'activité de l'enseignant. *Actes du XXVI<sup>e</sup> Colloque COPIRELEM* (pp. 45-66). Limoges : IREM. (en ligne)

UE 31/41  
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 2 Semestres 3 et 4	<b>Savoirs disciplinaires et didactiques</b>		10 crédits ECTS (S3) 10 crédits ECTS (S4)
<b>UE31 et UE 41 - EC3 : Approfondissement disciplinaire</b>	15 heures (S3) 15 heures (S4)	Code : FF31D3 (S3) Code : FF41D3 (S4)	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Selon les thématiques			

## OBJECTIFS

Ce cours aborde des enseignements disciplinaires sur des questions traitées en Histoire Géographie et éducation civique dans le secondaire (collège et lycée). Diverses thématiques seront abordées en fonction des sites telles que : la citoyenneté, la laïcité, l'éducation au développement durable, l'éducation à la défense, l'histoire des religions, la mondialisation.

## CONTENUS

Les thèmes seront définis par les équipes de chaque site. Ils comporteront une mise au point scientifique sur chaque sujet.

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Selon les thématiques

UE 32  
UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 2 Semestres 3 et 4	<b>Contexte d'exercice</b>		6 crédits ECTS (S3) 6 crédits ECTS (S4)
<b>UE32 et UE 42</b>	25 heures (S3) 25 heures (S4)	Code : FF32D1 (S3) Code : FF42D1 (S4)	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : vincent.charbonnier@univ-nantes.fr			

## OBJECTIFS

L'enseignement vise à doter les étudiants de connaissances de sciences humaines et sociales (droit, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation) concernant les enjeux fondamentaux de la profession, et de les rendre capables de les utiliser pour analyser des situations éducatives.

## CONTENUS

Les étudiants seront invités à travailler à travers des études de cas, à mobiliser leurs connaissances de sciences humaines et sociales pour analyser des situations professionnelles ordinaires et / ou complexes et à proposer des pistes d'action susceptibles d'apporter une réponse aux problèmes posés. Il s'agit de réfléchir aux enjeux du travail en équipe et du travail au sein des instances de l'EPL (conseil de classe, bulletins, réunion parents-professeurs, instance de l'EPL, connaissance du système éducatif...), la réflexion portera ensuite sur les enjeux du travail partenarial (parents, entreprises, monde associatif).

## ÉVALUATION

	Écrit	Oral
Contrôle continu	X et/ou	X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		

## RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Barrère A. (2013), *Ecole et Adolescence*, De Boeck.
- Blaya C. (2006), *Violence et maltraitance en milieu scolaire*, Paris, Armand Colin.
- Blin J.F. et Gallais-Deulofeu (2004), *Classes difficiles*, Delagrave.
- Charlot B., Bautier E., Rochex J.Y. (2000), *Ecole et savoir dans les banlieues et ailleurs*, Paris, Bordas.
- Duru-Bellat M. et Van Zanten A. (2007), *Sociologie de l'école*, A. Colin.
- Kourilsky-Augeven C. (sous dir.) (1997), *Socialisation juridique et conscience du droit*, Paris, LGDJ.
- Mabilon-Bonfils B. (2005), *L'invention de la violence scolaire*, Ramonville Saint-Agne, Erès.
- Millet M. et Thin D. (2005), *Ruptures scolaires, L'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF.
- Périer P. (2010), *L'ordre scolaire négocié*, PUR.
- Prairat E. (2007), *Questions de discipline à l'école*, Érès.
- Perrenoud P. (2004), *Dix nouvelles compétences pour enseigner*, ESF.

Code de l'Education.



<b>Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation</b>			
Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie			
Master 2 Semestre 3	<b>Langue vivante</b>		2 crédits ECTS
<b>UE33</b>	15 heures	Code : FF33D1	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : Amy.Parlett@univ-nantes.fr			

### OBJECTIFS

Le niveau visé est B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Obtenir ces UE est indispensable pour obtenir le MEEF 2 dans la mesure où elles ne sont pas compensables.

### ÉVALUATION

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>	<b>X</b>	<b>et/ou X</b>
<b>Examen de fin de semestre</b>		
<b>Dispense d'assiduité</b>		



**Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation**

Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie

Master 2 Semestres 3 et 4	<b>Mise en situation professionnelle et Recherche</b>		10 crédits ECTS (S3) 16 crédits ECTS (S4)
<b>UE34 et UE 44 - EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève</b>	20 heures (S3) 20 heures (S4)	Code : FF34D1 (S3) Code : FF44D1 (S4)	Format : TD - TP
Noms et courriels des enseignants : Nantes : UE31 : jerome.beliard@univ-nantes.fr, vincent.follio@univ-nantes.fr UE41 : sylvain.marange@univ-nantes.fr Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr			

**OBJECTIFS**

- **UE34** : Un-e enseignant-e doit être capable de « Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action » (Compétence 14 du référentiel de 2013). Cet enseignement doit aider les étudiant-e-s à analyser leur activité à postériori. Dans ce cours l'étudiant-e engage une démarche réflexive sur sa pratique et analyse son activité, seul-e mais aussi entre pairs, en formalisant des difficultés afin de projeter des hypothèses de transformation
- **UE44** : Un-e enseignant-e doit être capable de reconnaître et d'analyser ce qui permet à l'enseignement de produire des apprentissages effectifs chez les élèves. Ceci implique de se figurer les attentes, les représentations et les contributions possibles des élèves et de les intégrer dans sa pratique.

**CONTENUS**

- **UE34** : L'analyse des pratiques débutantes est organisée à partir des propositions des étudiant-e-s, par exemple sous la forme de GEASE (Groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives). La réflexion sur l'intégration des outils numériques dans les pratiques d'enseignement /apprentissage de l'histoire géographie aura lieu lors de certains TP.
- **UE44** : Analyse de l'activité du point de vue des élèves. Mise en progressivité des apprentissages en histoire-géographie. Travail sur la variation pédagogique et ses effets sur les apprentissages. Apports du travail collectif enseignant pour anticiper les difficultés des élèves

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
Contrôle continu		X
Examen de fin de semestre		
Dispense d'assiduité		X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

- **UE34** :  
Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (en ligne)  
Echelle descriptive des compétences  
- Devauchelle, Bruno, et Meirieu Philippe. 2016. Eduquer avec le numérique. Questions vives. Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine): ESF éditeur.  
- Amadiou, Franck, et Tricot André. Apprendre avec le numérique mythes et réalités. Paris: Retz, 2014.  
- Kambouchner, Denis, Meirieu Philippe, Stiegler Bernard, Gautier Julien, et Vergne Guillaume. L' école, le numérique et la société qui vient. Les Petits livres. [Paris]: Mille et une nuits, 2012.  
Internet responsable, Eduscol [en ligne] <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/>  
Educnum, CNIL [en ligne] <https://www.educnum.fr/>
- **UE44** :  
- Jean Pierre Astolfi, L'erreur, un outil pour enseigner, ESF, Paris, 1997 (rééd. 2015)  
- Marguerite Altet, Les pédagogies de l'apprentissage, PUF, Paris, 1997 (rééd. 2013 )  
- Gaston Bachelard, La formation de l'esprit scientifique, Vrin, Paris, 1938  
- Stéphane Bonnéry, Comprendre l'échec scolaire, La Dispute, Paris, 2007  
- Gérard De Vecchi, Aider les élèves à apprendre, Hachette, Paris 1992 (rééd. 2006)  
- Dominique Gelin, Patrick Rayou, Luc Ria, Devenir enseignant – parcours et formation, Armand Colin, Paris, 2007  
- D. Leclercq, B. Rey, M. Staszewski, Enseigner l'histoire aux adolescents, démarches socio-constructivistes, De Boeck, 2010  
- Louis Legrand, La Différenciation pédagogique, Scarabée, CEMEA, Paris, 1986  
- Philippe Perrenoud, La pédagogie différenciée : des intentions à l'action, Issy-les-Moulineaux, ESF, 1997 (rééd 2014)  
- Philippe Perrenoud, Quand l'école prétend préparer à la vie, Issy-les-Moulineaux, ESF, 2011.  
- Platon, Ménon, Collection Tel, Gallimard, 1991  
- Jean-Yves Rochex, La construction des inégalités scolaires, PUR, 2011  
- Jean-Pierre Terrail, Pour une école de l'exigence intellectuelle, La Dispute, 2016



**Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation**

Mention Second degré - Parcours Histoire – Géographie

Master 2 Semestres 3 et 4	<b>Mise en situation professionnelle et Recherche</b>		10 crédits ECTS (S3) 16 crédits ECTS (S4)
<b>UE34 et UE 44 - EC2 : Recherche</b>	18 heures (S3) 2 heures (S4)	Code : FF34D2 (S3) Code : FF44D2 (S4)	Format : Séminaires organisés par les directeurs de mémoire
Noms et courriels des enseignants :			
Nantes : jerome.beliard@univ-nantes.fr, gaid.andro@univ-nantes.fr, anne.vezier@univ-nantes.fr			
Le Mans : Valerie.bodineau@univ-nantes.fr, Arnaud.mongella@univ-nantes.fr			
Angers : Jean-Joseph.Halko@univ-nantes.fr, Sylvain.Doussot@univ-nantes.fr, Lucie Gomes			

**OBJECTIFS**

Un-e enseignant-e doit « prendre en compte les apports de la recherche » (Compétence 3) et « se tenir informé des acquis de la recherche » pour s'engager dans des démarches visant à l'amélioration des pratiques et « mettre en place un protocole de recherche et en faire un outil de développement professionnel » (Compétence 14 du référentiel de 2013).

L'objectif de ce cours : Engager le travail de recherche en relation avec la situation de stage dans la perspective de confronter la problématique aux données empiriques. Lire et utiliser des travaux de recherche (et non la seule littérature professionnelle) éclairant ce type de tension.

**CONTENUS**

Les séminaires sont le lieu d'une reprise collective des présentations orales et écrites de l'avancée dans le mémoire. Les discussions encadrées par le directeur de recherche conduisent à des recommandations (de lectures, d'analyse et de production de données).

**ÉVALUATION**

	Écrit	Oral
<b>Contrôle continu</b>	X	X
<b>Examen de fin de semestre</b>		
<b>Dispense d'assiduité</b>	X	X

**RÉFÉRENCES CONSEILLÉES**

Outre les mémoires des étudiant-e-s des années précédentes, chaque directeur de mémoire individualise les recommandations de lecture en fonction de la problématique développée.



## RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

### Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

### Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

### Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

### Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

# RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

## Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche

du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans

### Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

#### 1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

#### 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

### Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

#### 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du

jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

#### 4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

#### 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

#### 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

#### 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

#### 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

#### 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une

**Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.**

équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

#### 10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

#### 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

#### 12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

### 13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

### 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

## Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

**Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.**

#### P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En

situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

*En particulier, à l'école :*

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

*En particulier, au collège :*

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

*En particulier, au lycée général et technologique :*

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

#### P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

*En particulier, à l'école :*

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

**P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour

**Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.**

traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

*En particulier, à l'école :*

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

*En particulier, au lycée :*

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

#### **P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.

Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

*En particulier, à l'école :*

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles

et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;

- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
  - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
  - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

*En particulier, au lycée professionnel :*

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

#### **P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

# Aide mémoire Madoc

## Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

## Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à [motdepasse@univ-nantes.fr](mailto:motdepasse@univ-nantes.fr) en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

## Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

## FAQ

### Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

### Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à [support-tice@univ-nantes.fr](mailto:support-tice@univ-nantes.fr) en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

### J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à [support-tice@univ-nantes.fr](mailto:support-tice@univ-nantes.fr) si la situation ne lui semble pas normale.





UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure  
du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Nantes

**Site de Nantes**

4, chemin de Launay Violette  
BP 12227  
44322 Nantes cedex 3  
02 53 59 23 00

**Site d'Angers**

7, rue Dacier - BP 63522  
49035 Angers cedex 01  
02 41 22 74 00

**Site de Laval**

19, rue de Clermont  
BP 1437  
53014 Laval cedex  
02 43 69 08 59

**Site du Mans**

11, boulevard Pythagore  
72000 Le Mans  
02 43 77 69 00

**Site de La Roche-sur-Yon**

221, rue Hubert Cailler - CS 50020  
85000 La Roche-sur-Yon cedex  
02 53 80 41 00



**ESPE DE L'ACADÉMIE DE NANTES**

02 53 59 23 00

[www.espe.univ-nantes.fr](http://www.espe.univ-nantes.fr)

 ESPE de l'Académie de Nantes  
 @ESPE\_Nantes